



A DIJON, le 29/04/2024

Une avancée à reculons...

Le SPIP 21 poursuit ses efforts pour se faire entendre.

D'abord par le DISP, en rencontre syndicale le 08/04/2024. De ce moment, nous ressortons avec trois choses importantes :

- le DI nous a indiqué que la DAP comptabilise désormais les agents non titulaires parmi les effectifs du SPIP
- Il ne peut rien faire pour nous et nous invite à nous organiser autrement sur le plan local
- Ce qui le gêne le plus dans nos actions engagées depuis le 29/03/2024 ? Le bandeau dans nos mails informant nos partenaires d'un retour à nos missions essentielles.

Aussi, lors du CSA du 12/04, nous avons réaffirmé les difficultés du service et le maintien de nos actions dans une déclaration liminaire intersyndicale :

- plus de programmes de prise en charge collective
- plus de réunions de travail et autres commissions partenariales
- plus de coanimations des activités et ateliers
- plus de participation en CPU et en CAP
- adaptabilité dans les rythmes de suivi

Nous avons eu l'impression d'être entendus par la Direction du SPIP qui s'est engagée à nous proposer des réorganisations de service d'ici le 14/06, date du prochain CSA, ainsi qu'une note de service dégradé.

Nous espérons que ces conditions de travail nous permettront de survivre jusqu'aux résultats de la CAP, puis jusqu'au mois de septembre où nous espérons que des sortants de l'ENAP a minima pourront rejoindre notre collectif soudé.

La suite aux prochains épisodes...

Les représentants des personnels de la CGT-IP et du SNEPAP-FSU